

Le village aux puits fleuris
Lieuwillers

Permanences de la Mairie
Lundi : 18 h 30 à 19 h 30
Mercredi : 15 h à 18 h
Vendredi : 10 h à 12 h
en août
Samedi : 9 h 45 à 10 h 45

Téléphone : 03.44.51.70.63
Télécopie : 03.44.51.68.33
mairie.lieuwillers@orange.fr
www.lieuwillers.eu

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Lieuwillers le,
11 mars 2020

MESDAMES ET MESSIEURS

LES ELECTEURS

Réf. : 20023

Madame, Monsieur, chers Concitoyens,

Dimanche prochain, 15 mars, entre 8 heures et 18 heures, le bureau de vote sera ouvert à la mairie.

Cette année, les élections municipales revêtent un caractère particulier, en raison de l'épidémie de coronavirus qui s'est répandue dans notre Pays.

Je souhaite simplement vous indiquer un certain nombre de précautions que je suis amené à prendre en ma qualité de Maire, d'une part, et de président du bureau de vote. Je serai aidé, pour les mettre en application par mes Adjointes et le Conseil Municipal en activité.

L'accès au bureau de vote se fera par la porte principale de la mairie. Seuls trois électeurs et/ou électrices pourront accéder en même temps à la salle de scrutin. Un parcours sera tracé afin d'éviter au maximum les contacts entre les personnes. L'attente se fera dans le hall de la mairie ou à l'extérieur, en maintenant un espace de sécurité suffisant. Après les opérations de vote, les électrices et électeurs ressortiront de la mairie par la porte située à l'arrière du bureau de vote. **L'accès est strictement interdit aux mineurs.**

Je vous demande, dans la mesure du possible d'effectuer votre vote avec un gant, notamment lors de la signature sur la liste d'émargement. Je vous invite à venir avec votre propre stylo de couleur noire ou bleue (non effaçable). Vous pourrez l'utiliser pour émarger. **Il n'y aura pas de stylo dans les isolements.** Cependant, nous en mettrons un à disposition pour vous permettre de signer. Il sera nettoyé avec du gel hydro-alcoolique après chaque usage.

Il y aura du gel hydro-alcoolique à l'entrée et à la sortie. Nous n'avons pas été doté par les services d'État et les quantités sont limitées, notamment en raison des restrictions imposées aux officines. Je vous demande donc de n'utiliser qu'une noisette de gel, suffisante mais sans exagération.

Concernant le dépouillement, seules 26 personnes seront admises comme spectateurs en plus des scrutateurs. Compte-tenu de la surface des locaux, la présence sera limitée à 40 personnes adultes, les mineurs n'auront pas accès à la mairie.

Je compte sur le sens civique de chacun pour que cette élection se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Veuillez croire, Madame, Monsieur, chers Concitoyens, en mes sentiments les meilleurs.

Le Maire
Serge VANDEWALLE



Serge Vandewalle